

INSERTIONS

S'adresser à l'adresse du journal
de 8 heures du matin à 6 heures du
soir

Rédaction et Administration
URUGUAY [26]
(imprenta Latina)

UNION FRANCAISE

PETIT JOURNAL DU MATIN

Année IV Num. 1051—931

Directeur: J. G. BORON DUBARD

MONTEVIDE—Samedi 3 Novembre 1894

Un grand Empereur

Même pour nous qui voulions espérer contre toute espérance qu'une réaction improbable rendrait la santé à l'auguste malade, le décès de Sa Majesté l'Empereur Alexandre n'a pu être une surprise.

Depuis deux mois déjà on savait sa vie menacée par un mal implacable, et le télégraphe nous avait fait partager dans les derniers quinze jours les alternatives d'espoir et d'angoisses qui ont accompagné sa longue et cruelle agonie.

L'Europe entière, le monde civilisé tout entier, s'inclinaient en témoignage de respectueuse douleur devant la tombe de ce souverain, à qui la lumineuse histoire sera tenu de rendre ce témoignage qu'il n'usa jamais du pouvoir absolu dont il était investi que pour le bien des hommes et en vue du bonheur des sujets de son vaste empire.

Planant bien haut au dessus des vanités méprisables et des cupidités sordides, il ne songea pas un seul jour, depuis son avènement au pouvoir, à immortaliser son nom par des victoires, à agrandir ses Etats par d'iniques annexes et de sanglantes conquêtes.

Fermé dans ses decessins, constant dans ses affections, loyal dans ses engagements, et ses relations, il sut poursuivre une politique, déjà traditionnelle de sa famille, sans en livrer la fortune au hasard et au fracas des batailles,

Si l'époque de la Russie a dû sortir du fourreau et flamber sur un jour dans ses mains, ce n'est pas qu'il l'eût souhaité, et moins encore qu'il l'eût cherché par les combinaisons d'une politique sournoise et hypocrite.

L'empereur Alexandre aimait la paix, il l'aimait sincèrement, il l'aimait assez pour imposer silence à des ressentiments personnels trop justifiés, assez pour repousser la guerre même quand elle eut été légitime et que la victoire rayonnait certaine.

C'est par amour de la paix et de la justice qu'il avait, le premier, voulu et recherché l'alliance de la Franco républicaine, lui en qui s'incarnait le dernier vestige du pouvoir autoritaire en Europe.

C'est par amour de la justice et de la paix qu'il s'enfrogea évidemment, à l'heure où la diplomatie tortueuse d'un Bismarck se préparait à tenir contre la France une nouvelle agression scélérate pour l'arrêter dans les rapides de restauration de ses forces.

Ayant vu de près la sélonie de certains politiques que les caprices de la fortune avaient porté plus haut que leurs mérites, en ayant souffert lui-même dans les délicatesses de son impeccable sincérité, il savait mieux que personne combien il importait de mettre un frein à leurs audaces et de contrebancer par une alliance vraiment pacifique les conventions plus ou moins secrètes qui mettaient dans la poigne de l'Allemagne les mains unies de l'Italie et de l'Autriche.

Si la politique internationale de l'empereur Alexandre fut sage, si elle mérité la gratitude des hommes, si elle oblige à l'apologie enthousiaste même les plumes républicaines, sa mémoire ne sera pas moins chère au peuple qu'il gouverne.

Appelé au trône dans des circonstances tragiques, alors qu'on venait de relever pantelante les membres épars de son père, tombé victime d'un abominable attentat, le jeune czar fut fermé l'oreille aux conseils de réaction impitoyable qui lui furent aussitôt prodigues. Il crut qu'il honorerait mieux la mémoire de son père en suivant sa politique relativement libérale qu'en renonçant au prétexte de le venger et d'empêcher de nouveaux attentats.

Sa magnanimité fut mal récompensée par ceux-là mêmes qui étaient le plus appétisés à en profiter, car on ne compte pas les attentats et les tentatives d'attentats dont il fut lui-même l'objet à toutes les époques de son règne. Les nihilistes n'avaient pas désarmé.

Laissons aux lois le soin d'enfuir la justice, le czar Alexandre n'édicta pourtant jamais contre eux les mesures de proscription extra-légale qu'il eut pu ordonner. Rien dans ses actes ne sembla même indiquer qu'il se soit jamais préoccupé personnellement de réprimer la révolte.

En revanche, ceux qui connaissent à fond les choses de Russie pourront dire avec quelle persévérance et quelle ardeur il s'occupait de tout ce qui pouvait améliorer le sort précaire des populations besognées de son vaste empire. L'agriculture, l'industrie, le commerce lui doivent d'immenses biensfaits; tout fut mis en œuvre par lui pour les vivifier et leur donner l'essor. C'est dans ce but qu'il encouragea considérablement tous ces efforts le progrès des voies de communication, qu'il multiplia les voies ferrées, et qu'il sollicita l'éclairage sa portée de préférence sur la marine marchande et les traités de Commerce.

Ainsi est-il évident que le souverain qui vient de disparaître était aimé de son peuple. Notre père le czar! Jamais empereur de Russie n'aura mérité davantage cette qualification empreinte d'une sincère affection filiale; jamais aucun n'aura entendu prononcer avec des inflexions plus caressantes.

Il était aussi témoigne que prématuré d'es-

sayer de préjuger dès à présent ce que sera son successeur.

Le jeune prince que la mort hâtive de son père appela au premier trône du monde aura à cœur, nous l'espérons, de se montrer en toutes choses l'héritier des vertus et le continuateur des grandes pensées de son père.

Alexandre III a été un grand empereur parce qu'il a aimé la paix, parce qu'il a aimé les hommes, parce qu'il a aimé son peuple.

Élevé surtout par sa mère, cette admirable dame dont l'intelligence et la bonté égalaient la merveilleuse beauté, le nouveau czar, instruit en outre par l'exemple de son père, arriva au pouvoir précédé d'une enviable réputation personnelle de discernement et de précocité matérielle politique. Il est permis d'augurer qu'il continuera dignement la dynastie des Romanoff.

Si quelque inquiétude pouvait nous venir à son sujet, elle ne pourrait avoir son origine que dans la jeunesse du monarque. Il ne saurait échapper à aucune perspicacité, en effet, que la possession du pouvoir suprême, dans les deux monarchies les plus puissantes de l'Europe, par des hommes qui sont encore dans toute la force de l'âge, est susceptible d'engendrer des conflits ou des complications redoutables.

Nous rendrons pourtant cet' justice à l'Empereur d'Allemagne qu'il a su user jusqu'ici de l'autorité avec plus de modération et de sagesse qu'on ne pouvait le craindre de son caractère impétueux. Le nouveau czar ne sera sans doute ni moins tempéré ni moins sage.

Quant aux relations internationales nous sommes convaincus qu'elles ne seront pas sensiblement altérées et qu'elles continueront longtemps encore à évoluer sur l'axe que leur a donné l'entente franco-russe. Les sentiments particuliers du prince nous semblent devoir s'harmoniser à cet égard avec ceux de son peuple. Comme Russe, et avec le sang danois qu'il tient de sa mère, le czar ne peut que se sentir incliné vers cette France où la mort de son père est sans nul doute à cette heure le signal d'un deuil national.

On ne saurait oublier du reste que les temps ne sont plus où le caprice d'une tête couronnée suffisait à bouleverser le monde. Il faut compeler aujourd'hui partout avec les grands courants de l'opinion, et les souverains ont mieux à faire que de risquer la paix pour des hochets quand la guerre peut entraîner l'effondrement de tous les trônes et un cataclysme social sans précédent dans l'histoire du monde.

Mais nous avons foi en l'avvenir de la civilisation et de l'humanité. L'empereur qui vient sera comme celui qui s'en va un instrument des grands desseins de la Providence, et s'il veut être vraiment grand, s'il veut ne laisser après lui que des regrets dans le cœur des hommes, celui-ci aimera comme celui-là ces trois grandes choses auxquelles il sa doit tout entier: son peuple, l'humanité et la paix. Que Dieu protège et éclaire Sa Majesté le czar Nicolas!

Le mouvement féministe

C'est chose curieuse à constater que l'agitation féministe a son plus haut degré d'acuité dans les pays mêmes où la femme a relativement la plus d'indépendance et d'égards.

n'est nullement question de l'émancipation des femmes en Espagne, en Italie ou en Grèce,

pour ne parler que des pays de clé de fer, où

elles sont assurément dans une condition très inférieure à celle de leurs sœurs anglo-saxonnes. Il c'est en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique que des femmes ave

cats et des femmes docteurs que le beau sexe

revendique le plus ardemment l'égalité des droits entre les deux sexes.

Égalité c'est bientôt dit; mais tant que la moitié du genre humain sera pourvue par la nature d'une barbe qu'elle refuse à l'autre moitié, tant qu'il n'y aura pas entre elles égalité physique, il semblera difficile qu'il y ait également de droit commun de devoirs.

Dans la Grande Bretagne, c'est plus que l'égalité que réclament les dames anglaises, c'est souvent le privilège. N'est-ce pas un privilège, le sombre difficile qu'il y ait également de droit commun de devoirs.

Un jeune homme flirte avec une jeune fille. Avec le consentement des parents, ils s'isolent together, ils se fréquentent, comme on dit volontiers chez nous. Douces causeries, échange de quelques lettres; et, si cette fréquentation fort intimes amène le galant à déclarer chez son amie quelque noir défaut, si, un peu d'inconscience aidant, il la délaissa pour un autre, c'est bel et bien un procès qu'il se met sur les bras. L'autre jour encore, à Londres, le jury condamna un pauvre bouchier récalcitrant à 50 livres de dommages-intérêts envers une jeune personne qui se plaignait de subir le sort d'Ariane.

Combien le flirtage est plus simple à Barcelone, où un galant pord est aussi tôt remplacé, où un novio fait la cour une demi douzaine de fois avant de prendre son parti. Il est bien vrai que cette cour se fait à travers des bonnes grilles; mais le ciel d'Espagne est autrement chaud que celui de Londres et les grilles y sont plus nécessaires qu'entre des fiancés d'Outre Manche.

C'est à dessin que nous ne parlons pas du flirtage local de Montevideo.

Au reste, quand on parle des droits de la femme, il faut penser sur tout aux femmes de l'humile condition. Ce sont elles surtout qui ont besoin d'être défendues et protégées. C'est un fait malheureux que les femmes ne puissent être assidument avocées; on est un grand qu'aucun ouvrier puisse être dépossédé de tout par son mari, même de son salaire.

La loi du divorce, si critiquée sous bien des

rapports à permis en France et ailleurs de rompre à certaines situations qui se rencontrent assez souvent dans les classes ouvrières, et qui étaient sans issue. Un ouvrier boit, ne fait rien, bat sa femme et la chasse de chez lui avec ses enfants. La femme devient alors libre, non pas avec la séparation du corps. Et si elle avait la faiblesse de s'associer à un brave ouvrier qui l'aiderait à vivre et à faire vivre ses enfants, on a vu des mariages spéciaux sur l'autel et soi faire payer leur silence par moralités régulières sois monnaies de poursuites correctionnelles. Le divorce a fait disparaître ce changement.

Il reste à faire des réformes du même genre, mais plus modestes: il restera à donner à la femme le droit de disposer au moins en partie de son salaire; ce droit existe pour la femme riche qui peut se résigner, par contrat de mariage le droit de toucher certains de ses revenus sous sa simple quittance. Il n'existe pas pour l'ouvrière dont le mari peut toucher seul le salaire et la dissiper. L'ouvrière ne fait pas de contrat et n'a que ses bras pour capital.

C'est là, croyons-nous, un des côtés les plus pressants de la question féministe. Mais entre les littérateurs des deux sexes qui portent cette question sur des sommets inaccessibles et les législateurs bavards qui passent leur temps à interroger les ministres, il y a peu de chance que ce débat prenne une allure aussi raisonnable.

LA FÊTE DES MORTS

Nous voilà revenus à cette date si triste de la Fête des Morts.

Partout on célébre pleinement ce jour funéraire, et les Cimetières sont visités, pendant plusieurs jours à cette époque, par une foule révolue.

Tous, nous avons eu des deuils dans notre vie, deuils plus ou moins récents, deuils plus ou moins justes que la fête des morts ravive dans notre cœur.

Cet anniversaire de la fête des morts nous a donné l'idée de parler un peu de deuil.

Les règles du deuil se sont beaucoup modifiées, mais pour n'être point porté du même manière qu'il y a quelques années, le deuil n'en est pas moins rigoureux.

Ainsi l'on voit peu de personnes porter le grand châle. Au bout de quelques semaines on l'échange contre le vêtement de deuil de même étoffe que toujours, c'est-à-dire quatre vingt-dix-neuf fois sur cent, c'est à la vapeur — à la rivale désormais — qu'on demande de fournir à l'électricité les moyens d'existence et les moyens d'action.

On pourrait également utiliser dans le même but la force hydraulique des chutes d'eau, voire même le vent... Mais ce ne sont pas des procédés pratiques pourtant d'avantageusement mis en œuvre dans une grande cité où la population est dense, et le terrain particulièrement mesuré... Il s'ensuit que, presque toujours, c'est-à-dire quatre vingt-dix-neuf fois sur cent, c'est à la vapeur — à la rivale désormais — qu'on demande de fournir à l'électricité les moyens d'existence et les moyens d'action.

Il s'ensuit que, dans une fourmillière comme Paris, par exemple, où une usine centrale unique ne saurait pourvoir à tous les besoins de l'éclairage public et privé, le moment approche dans ce but un autre force quelconque, empruntée au plus du temps au travail à l'œuvre, par l'intermédiaire d'une machine à vapeur, la combustion de la houille. On pourra aussi bien, sans doute, demander la production de l'électricité à des réactions chimiques, comme cela se fait avec les piles. Mais les résultats obtenus de cette façon sont vraiment trop escabreux, trop chers, trop aléatoires et trop incertes pour pouvoir défrayer couramment les croissantes exigences de l'industrie intensive.

On pourrait également utiliser dans le même but la force hydraulique des chutes d'eau, voire même le vent... Mais ce ne sont pas des procédés pratiques pourtant d'avantageusement mis en œuvre dans une grande cité où la population est dense, et le terrain particulièrement mesuré... Il s'ensuit que, presque toujours, c'est-à-dire quatre vingt-dix-neuf fois sur cent, c'est à la vapeur — à la rivale désormais — qu'on demande de fournir à l'électricité les moyens d'existence et les moyens d'action.

Il s'ensuit que, dans une fourmillière comme Paris, par exemple, où une usine centrale unique ne saurait pourvoir à tous les besoins de l'éclairage public et privé, le moment approche dans ce but un autre force quelconque, empruntée au plus du temps au travail à l'œuvre, par l'intermédiaire d'une machine à vapeur, la combustion de la houille. On pourra aussi bien, sans doute, demander la production de l'électricité à des réactions chimiques, comme cela se fait avec les piles. Mais les résultats obtenus de cette façon sont vraiment trop escabreux, trop chers, trop aléatoires et trop incertes pour pouvoir défrayer couramment les croissantes exigences de l'industrie intensive.

On pourrait également utiliser dans le même but la force hydraulique des chutes d'eau, voire même le vent... Mais ce ne sont pas des procédés pratiques pourtant d'avantageusement mis en œuvre dans une grande cité où la population est dense, et le terrain particulièrement mesuré... Il s'ensuit que, presque toujours, c'est-à-dire quatre vingt-dix-neuf fois sur cent, c'est à la vapeur — à la rivale désormais — qu'on demande de fournir à l'électricité les moyens d'existence et les moyens d'action.

Il s'ensuit que, dans une fourmillière comme Paris, par exemple, où une usine centrale unique ne saurait pourvoir à tous les besoins de l'éclairage public et privé, le moment approche dans ce but un autre force quelconque, empruntée au plus du temps au travail à l'œuvre, par l'intermédiaire d'une machine à vapeur, la combustion de la houille. On pourra aussi bien, sans doute, demander la production de l'électricité à des réactions chimiques, comme cela se fait avec les piles. Mais les résultats obtenus de cette façon sont vraiment trop escabreux, trop chers, trop aléatoires et trop incertes pour pouvoir défrayer couramment les croissantes exigences de l'industrie intensive.

On pourrait également utiliser dans le même but la force hydraulique des chutes d'eau, voire même le vent... Mais ce ne sont pas des procédés pratiques pourtant d'avantageusement mis en œuvre dans une grande cité où la population est dense, et le terrain particulièrement mesuré... Il s'ensuit que, presque toujours, c'est-à-dire quatre vingt-dix-neuf fois sur cent, c'est à la vapeur — à la rivale désormais — qu'on demande de fournir à l'électricité les moyens d'existence et les moyens d'action.

Il s'ensuit que, dans une fourmillière comme Paris, par exemple, où une usine centrale unique ne saurait pourvoir à tous les besoins de l'éclairage public et privé, le moment approche dans ce but un autre force quelconque, empruntée au plus du temps au travail à l'œuvre, par l'intermédiaire d'une machine à vapeur, la combustion de la houille. On pourra aussi bien, sans doute, demander la production de l'électricité à des réactions chimiques, comme cela se fait avec les piles. Mais les résultats obtenus de cette façon sont vraiment trop escabreux, trop chers, trop aléatoires et trop incertes pour pouvoir défrayer couramment les croissantes exigences de l'industrie intensive.

On pourrait également utiliser dans le même but la force hydraulique des chutes d'eau, voire même le vent... Mais ce ne sont pas des procédés pratiques pourtant d'avantageusement mis en œuvre dans une grande cité où la population est dense, et le terrain particulièrement mesuré... Il s'ensuit que, presque toujours, c'est-à-dire quatre vingt-dix-neuf fois sur cent, c'est à la vapeur — à la rivale désormais — qu'on demande de fournir à l'électricité les moyens d'existence et les moyens d'action.

Il s'ensuit que, dans une fourmillière comme Paris, par exemple, où une usine centrale unique ne saurait pourvoir à tous les besoins de l'éclairage public et privé, le moment approche dans ce but un autre force quelconque, empruntée au plus du temps au travail à l'œuvre, par l'intermédiaire d'une machine à vapeur, la combustion de la houille. On pourra aussi bien, sans doute, demander la production de l'électricité à des réactions chimiques, comme cela se fait avec les piles. Mais les résultats obtenus de cette façon sont vraiment trop escabreux, trop chers, trop aléatoires et trop incertes pour pouvoir défrayer couramment les croissantes exigences de l'industrie intensive.

On pourrait également utiliser dans le même but la force hydraulique des chutes d'eau, voire même le vent... Mais ce ne sont pas des procédés pratiques pourtant d'avantageusement mis en œuvre dans une grande cité où la population est dense, et le terrain particulièrement mesuré... Il s'ensuit que, presque toujours, c'est-à-dire quatre vingt-dix-neuf fois sur cent, c'est à la vapeur — à la rivale désormais — qu'on demande de fournir à l'électricité les moyens d'existence et les moyens d'action.

Il s'ensuit que, dans une fourmillière comme Paris, par exemple, où une usine centrale unique ne saurait pourvoir à tous les besoins de l'éclairage public et privé, le moment approche dans ce but un autre force quelconque, empruntée au plus du temps au travail à l'œuvre, par l'intermédiaire d'une machine à vapeur, la combustion de la houille. On pourra aussi bien, sans doute, demander la production de l'électricité à des réactions chimiques, comme cela se fait avec les piles. Mais les résultats obtenus de cette façon sont vraiment trop escabreux, trop chers, trop aléatoires et trop incertes pour pouvoir défrayer couramment les croissantes exigences de l'industrie intensive.

On pourrait également utiliser dans le même but la force

